



DÉTECTION DU GANGLION SENTINELLE

FICHE D'INFORMATION

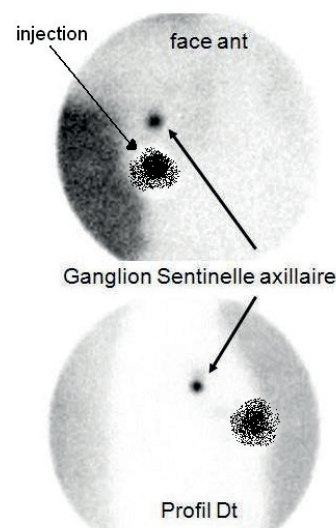
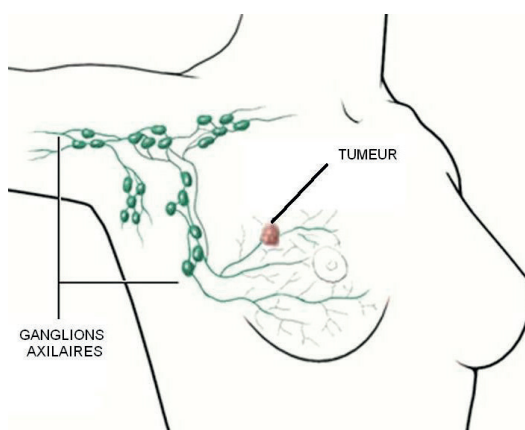
La découverte d'un cancer du sein impose la recherche d'informations complémentaires concernant la tumeur qui permettront de proposer un traitement adapté à chaque patiente.

Il est notamment important de savoir s'il existe des ganglions atteints par le cancer. Ces ganglions se situent dans la majorité des cas au niveau de l'aisselle. Pendant longtemps, la chirurgie comportait un curage ganglionnaire axillaire systématique, c'est-à-dire l'ablation de l'ensemble des ganglions de l'aisselle, au prix parfois d'un inconfort voire de séquelles non négligeables (lymphœdème ou gonflement du bras, douleurs de l'épaule, perte de sensibilité de la peau de l'aisselle, etc.)

Or, dans les plus petites tumeurs qui représentent la majorité des cas, les ganglions sont atteints seulement dans 20% des cas. Par conséquent le curage axillaire s'avère le plus souvent inutile.

Il y a quelques années, il a été démontré que lorsque le ganglion sentinelle (ganglion susceptible d'être envahi en premier par les cellules tumorales) est normal (non envahi), l'atteinte des autres ganglions est très exceptionnelle.

La méthode de détection du ganglion sentinelle consiste à injecter au niveau de l'aréole du sein un traceur qui se concentre dans le ou les ganglions sentinelles. Ils peuvent ainsi être détectés puis prélevés pour une analyse au laboratoire.



POUR LOCALISER LE GANGLION SENTINELLE, IL EXISTE DEUX TECHNIQUES DE DÉTECTION :

- Injection d'une substance faiblement radioactive réalisée dans le service médecine nucléaire la veille ou le jour de l'intervention avec une prise de clichés entre 30 min et 2h30 après l'injection.
- Injection d'un colorant bleu au bloc opératoire par le chirurgien lors de l'intervention après l'induction de l'anesthésie.

Les produits injectés sont rapidement éliminés dans les urines.

➔ **Le but de l'examen est de repérer le ou les ganglions sentinelles, il ne permet pas de diagnostiquer une atteinte ganglionnaire.**

Les médecins et l'équipe soignante du Service Médecine nucléaire & imagerie moléculaire sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Contact : T 03 68 76 70 70